

Ecole élémentaire JULES FERRY

19, place de l'Eglise
92500 – RUEIL-MALMAISON

0920712z@ac-versailles.fr

1er CONSEIL D'ECOLE de l'année scolaire 2018/2019

Vendredi 09 novembre 2018 18h30-20h30

Equipe enseignante		Parents d'élèves	
Mme	Andraud	PERM'UNAAPE	
Mme	Baril	Mme	Hillel
Mme	De Sande Gallet	Mme	Benon
Mme	D'Avrincourt	Mr	Sebban
Mme	Costa	Mme	Danglot
Mr	Ambroise	Mme	Calisti
Mme	Potie	Mme	Douce Gauthier
Mme	Tocheport	Mme	Bourtoutian
Mme	Bruant	Mme.	Lauga
Mr	Le Moal	Mme	Pacaud
Mme	Verscheure	PEEP	
Mme	Carrère	Mme	Benyakhlef
Mme	Arfi	Mme	Niang Faye
		Mme	Kraïem
		Mme	Bastard
Mme	Thévenart Directrice		
Mme	Correa	Représentante de la municipalité	
Mme	Fennerol	Responsable des équipes technique	
Mme	Lombard	DDEN	
Mr	Normand et Mme Soret	Directeurs Centre de Loisirs et restauration	

1- Présentation

Félicitations aux élus avec lesquels nous allons travailler cette année. Le pourcentage des votants cette année est de 64,21% Nous avons la meilleure participation au vote des écoles de Rueil. Comme l'année dernière, des rendez-vous direction- parents élus 1 fois par période seront reconduits. Cette rencontre régulière permet de travailler ensemble sur les sujets qui préoccupent parents et/ou enseignants. La première réunion aura lieu le mardi 27 novembre à 9h. L'ordre du jour portera sur l'organisation de l'après-midi de Noël 21/12, et sur les questions diverses des parents.

2- Effectifs et structure 2018/19

Les effectifs sont cette année les mêmes que ceux de l'année dernière en fin d'année, et en légère hausse / rapport aux effectifs de début d'année (357 pour 363 actuellement), alors que l'école a subi une fermeture de classe, étant passée de 14 à 13 classes. Les effectifs sont donc très chargés, avec une moyenne de 28 élèves/classe. L'école Ferry est l'une des deux écoles élémentaires de Rueil ayant la moyenne élève/classe la plus élevée.

Pour élaborer sa structure pédagogique, l'équipe enseignante a fait le choix de privilégier les CP, qui sont à 25. Ce qui charge les autres niveaux : CE1 à 30, 31 CE1/CE2 à 27, CE2 à 29 et

30, CM1 à 28, CM1/CM2 à 27, CM2 à 29 et 30. Mme Thévenart précise que les classes sont constituées en réunion en fin d'année, et que tout est fait pour qu'elles soient équilibrées.

Ces effectifs impactent bien évidemment le fonctionnement des classes. Les parents expriment leur inquiétude quant à ces effectifs très chargés. Ils souhaitent vivement que des actions soient faites pour rendre possible une réouverture de classe à la rentrée prochaine si ces effectifs restent constants.

3-Organisation des enseignements

Langues vivantes : Une forte hausse des demandes de LV1 allemand est observée cette année. (8 en CP, 6 en CE1, 5 en CE2, 3 en CM1, 2 en CM2). Cet enseignement est assuré par Mme Tocheport en décloisonnement : 1 groupe de CP CE1 de 16 élèves 1h le lundi et 1 groupe de CE2, CM1, CM2 de 10 élèves 1h le vendredi. Pendant que Mme Tocheport assure cet enseignement, Mme Thévenart prend sa classe de CE1 et assure l'enseignement de l'anglais et de la poésie/production d'écrit.

Sport : Les élèves de CP et CE1 ont sport dans le préau/gymnase de l'école. Mr Jamet, intervenant sportif de la municipalité, est en appui aux enseignants sur ces niveaux 1x/semaine. Mme Ruiz , intervenante sportif de la municipalité est en appui aux enseignants de CE2, CM1, CM2 au gymnase République 1x/semaine.

Natation scolaire : Concerne les classes de CP, CE1 et CE2, à raison d'un trimestre par an. La municipalité ayant fait le choix de solliciter une structure privée de MNS « Vert Marine» pour la natation scolaire, une modifications des pratiques de coopération MNS/enseignants a été remarquée. Le taux d'encadrement assurant la sécurité des élèves est respecté. Néanmoins, des marges de progrès sont importantes dans cette coopération pour permettre la progression des élèves dans ce domaine. On note l'inquiétude des parents et des enseignants par rapport à l'encadrement des élèves à la piscine surtout à l'approche des séances pour les CP. Le transport en car est également questionné, puisqu'une insuffisance de capacité des cars avait été constatée en début d'année. Ce problème a depuis été résolu, même si la taille des cars ne permet pas toujours aux parents accompagnateurs de monter avec les classes et donc d'assurer l'accompagnement tout au long de la sortie, ce qu'ils regrettent.

Arts visuels et musique : Les projets de collaboration avec les intervenants municipaux en ces domaines ont été validés en juin dernier par la municipalité et l'inspection. Les enseignants des classes de CPA et B ; CE2A ; CM1A et B ; CM1/CM2 ; CM2A et B bénéficient donc de l'appui de Mme Hellejules en arts visuels 16 séances au 1^{er} semestre. Les enseignants des classes de CPC, CE1 A et B, CE1/CE2 et CE2B bénéficient de l'appui de Mr Ségalen en musique sur 16 séances, une fois tous les quinze jours. Ces deux disciplines faisant partie intégrante des programmes scolaires, elles sont assurées par les enseignants sans intervenant municipal le cas échéant.

APC (Aide Pédagogique Complémentaire) : L'organisation de l'APC (36 heures par an) est reconduite à l'identique : les lundis et jeudis de 11h30 à 12h15.

Evaluations nationales CP et CE1 : Ces « nouvelles » évaluations ont eu lieu cette année la 3^{ème} semaine de septembre : les élèves ont été évalués sur 4 séances de 20mn en français et mathématiques. Les CP le seront de nouveau courant février. Les remontées des résultats sont nationales et anonymées. Les parents ont été destinataires des résultats de leur enfant. Ces évaluations sont destinées aux statistiques générales ministérielles. Elles ne sont qu'un élément parmi les nombreux éléments qui constituent l'évaluation des compétences des élèves. Ces éléments permettent aux enseignants de déterminer les stratégies pour les faire progresser dans leurs apprentissages. IL n'y a pas eu d'écart entre les résultats à ces

évaluations et les observations qu'avaient déjà recueilli les collègues dans le fonctionnement des classes.

Arrivée des élèves au CP : Comme chaque année, la préparation de l'arrivée à Ferry pour les élèves de Jaurès (rencontres et visites des locaux) a porté ses fruits : les élèves se sont très rapidement adaptés à leur nouvelle réalité scolaire de la « grande école ».

3- Vote du règlement intérieur de l'école.

Les modifications proposées par l'équipe enseignante sont notifiées au Conseil.

Il convient d'ajouter l'interdiction du téléphone portable suite à la loi, ainsi que de tout objet connecté. Les modalités de restitution en cas de confiscation de ces objets y sont précisées.

Le Règlement intérieur modifié est adopté à l'unanimité du Conseil.

4- Projets des classes, projets partenariaux.

Chaque enseignant présente son projet de l'année :

CPA et CE2A : Parcours culturel « Rueil Malmaison à travers le temps »

CE1/CE2 : Théâtre

CM1A et B : Parcours culturel « Cinéma »

CM1/ CM2 : Parcours culturel « Jardins »

CPB, C, CE1A, B, CE2B : Randonnée littéraire sur l'auteur « Antoine Guilloppé »

CM2A et B ; PACTE (Projet artistique et culturel territorial éducatif) « A l'école du baroque » : en partenariat avec le château de Versailles et le Centre de musique baroque de Versailles.

Après s'être plongés au CM1, l'année dernière dans l'univers de l'Opéra avec le projet mené par leurs enseignantes Mmes Bruant et Potie, les élèves vont aborder cette année l'époque baroque. Ce projet a été déposé en juillet par Mr Le Moal, Mme Verscheure et Mme Thévenart. Il est structuré autour de visites du château, d'un concert à la Chapelle Royale, de rencontres avec des musiciens et le directeur du Centre de recherche du château et de pratique du chant et de la danse baroque. Il est financé par la municipalité via la Caisse des écoles, l'Inspection Académique et la coopérative scolaire. Une participation de 10 euros sera demandée aux familles des élèves concernés. Un décloisonnement est organisé deux fois par semaine avec Mme Thévenart en trois groupes de 20 élèves.

Et toujours les grands projets structurants : Printemps des poètes en mars et Conseil des délégués, qui se réunit tous les quinze jours. Le premier Conseil a été l'occasion de découvrir les résultats du sondage sur la restauration scolaire organisé l'an dernier à l'initiative de deux élèves de CM1, qui ont fait un gros travail de traitement des réponses recueillies, avec l'aide de leurs familles. Le document est présenté au Conseil. Ces résultats ont été présentés dans chacune des classes par les délégués.

5- Les événements de l'année.

Fête de Noël l'après-midi du 21/12 sous forme de récré-goûter musical.

Exposition-vente de livres et rencontre avec les parents dans les classes le samedi matin 02/02.

Fête de l'école le 21/06 de 19h à 21h.

L'implication des parents dans l'organisation et la tenue de ces événements est indispensable pour qu'ils puissent avoir lieu. L'école les en remercie chaleureusement.

Bilan de la fête de l'école de l'an dernier : une édition innovante (boum, buffet à l'intérieur) a permis d'optimiser les espaces. L'ambiance était très conviviale. Le bénéfice pour la

coopérative a été de 1048 euros. Il reste des gobelets à 1 euro qui pourront être réutilisés lors de prochains événements.

6- Travaux et occupation des locaux.

Les travaux prévus ont été effectués. Il faudrait tailler les arbres de la cour qui deviennent gigantesques. Il reste la peinture de la salle n°6, déjà demandée l'an dernier

7- Bilan de la coopérative scolaire.

Pour l'exercice 2017/18, la coopérative scolaire a reçu 6986 euros au titre des dons des parents, 1685 euros de la vente des photographies scolaires, 1048 euros du bénéfice de la fête de l'école et 500 euros de la Caisse des Ecoles soit 10219 euros.

Les dépenses se sont élevées à 11136 euros, mais le solde de l'année précédente étant positif, les comptes sont équilibrés. Les principales dépenses ont été l'achat de papeterie et de matériel divers, et la participation aux sorties des classes. Le solde positif en ce début d'année est de 2075 euros.

8- Sécurité : Un exercice d'évacuation a été réalisé le 20/09. Un exercice PPMS intrusion a été réalisé le 11/10. L'exercice PPMS « tempête » le sera le 29/11.

Tous ces exercices sont précédés d'une sensibilisation des élèves adaptée à leur âge.

9- Temps périscolaire.

Etude surveillée : chaque soir, les élèves sont répartis en 8 études, 7 le vendredi, avec une moyenne de 23 élèves par étude. Les effectifs des présents ont très légèrement baissé par rapport à ceux de l'an passé (une dizaine). Il n'y a pas eu de baisse importante suite au retour de la sortie des classes à 16h30.

Ateliers musical et arts plastiques : ont lieu une fois/semaine, arts visuels le lundi, encadré par Mme Hellejules et musique le mardi, encadré par Mr Segalen. 10 enfants sont inscrits à l'année dans ces ateliers qui dépendent directement de la municipalité.

Centre de loisirs : Mr Normand accueille environ 90 enfants après l'étude. Les activités organisées sont ludiques, car le temps de Centre le soir est très court (1h)

Restauration scolaire : Mme Soret indique que l'année a débuté avec un manque de personnel d'encadrement sur ce temps. (8 animateurs au lieu des 13 prévus). Des recrutements ont été effectués et la situation est rentrée dans l'ordre, ce qui évite de laisser un trop grand nombre d'enfants dans la cour, générant potentiellement chutes et accidents. Les parents élus remarquent que les enfants se plaignent d'une dégradation de la qualité des repas. Ils souhaitent pouvoir déjeuner certains jours à l'école. Mme Correa indique que c'est possible, qu'il faut pour ce faire contacter la municipalité.

Les parents regrettent également être prévenus très tardivement des mouvements de grève des personnels assurant la restauration ou l'accueil au Centre de loisirs. Il leur est difficile de s'organiser en des temps si courts.

Date du prochain Conseil d'école le mardi 12 mars

Pour La PERM
Mme Hillel

Pour la PEEP
Mme Schottey

Direction Ecole
Mme Thévenart

